



**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY**
Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الإفريقية
السكرتاريات
ب. ب. 3243

**ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAIN**
Secretariat
B. P. 3243

المنظمة الإفريقية للوحدة

CONSEIL DES MINISTRES
TRENTELEME SESSION ORDINAIRE
FEVRIER 1978

CM/851 (XXX)

EXAMEN DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DE L'INSTITUT
DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN (IRIC)



CM0851

MICROFICHE

CM/851 (XXX)

UNIVERSITE DE YAOUNDE

Institut des Relations
Internationales du Cameroun
B.P. 1637 - Yaoundé -

N° 3529 /ERIC

Yaoundé, le 2 juillet 1977

LE DIRECTEUR

à MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL
DE L'ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAINNE

ADDIS-ABEBA

s/c de MONSIEUR LE MINISTRE
DES AFFAIRES ETRANGERES

YAOUNDE

Objet : Demande de subvention

Excellence,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir trouver ci-joint, une demande de subvention pour le fonctionnement de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun, au titre de l'exercice 1978/1979.

Les extensions des activités de notre établissement reprises dans la note de présentation également ci-jointe, le renforcement de son caractère bilingue, ainsi que la renovation de ses programmes justifient largement ses charges toujours croissantes.

La bourse d'études a été étudiée de sorte à englober toutes les dépenses relatives au séjour de l'étudiant à l'I.R.I.C.

Je vous saurai gré de l'étude bienveillante que vous accorderez à ma présente demande.

Votre prompt réponse m'obligerait et me permettrait de programmer l'action de l'établissement.

Veillez agréer Monsieur le Secrétaire Général l'hommage de ma considération distinguée.

P.J. : Rapports (4)

CM/851 (XXX)

N° 279/77/NV/ACE

L'Ambassade de la République Unie du Cameroun présente ses compliments au Secrétariat général de l'OUA et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint le dossier de référence 3529/IRIC du 2 juillet 1977 par lequel l'Institut des Relations Internationales du Cameroun sollicite une subvention de l'Organisation.

L'Ambassade de la République Unie du Cameroun saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat général de l'OUA les assurances de sa haute considération.

Addis-Abéba, le 19 septembre 1977

Secrétariat général de l'Organisation
de l'Unité Africaine
Addis-Abéba

RAPPORT - PRESENTATION

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'IRIC A L'OUA,
A L'IRIC POUR L'ANNEE 1977/78.

INTRODUCTION

I) RELATIONS OUA-IRIC

() - Les relations OUA-IRIC sont déjà anciennes et solides : le 12 juin 1974 lors du sommet de Mogadiscio, l'organisation continentale africaine octroyait un statut d'observateur à notre établissement reconnaissant ainsi sa vocation continentale en matière de formation et de recherche en relations internationales de cadres appelés à être des responsables dans les Départements ministériels et missions diplomatiques des Etats africains ainsi que dans les organisations internationales africaines ou universelles. La Direction de l'IRIC consciencieuse de ce statut à tenu à participer aux différentes réunions de l'Organisation panafricaine.

() - Et l'Organisation a concrètement marqué son intérêt soutenu pour ce partenaire en accordant successivement à l'IRIC

- une subvention de 20 000 \$ pour l'année universitaire 1975/76;
- et 40 000 \$ pour 1976/77, soit environ 10 000 000 FCFA. Ces deux subventions ont été utilisées à bon escient par l'IRIC pour financer;
- des bourses d'études d'Etudiants non pris en charge par leurs gouvernements ou par des organismes,
- leurs frais de voyage, de voyages d'études et de séminaires ainsi qu'une contribution au fonctionnement général.

II) EXTENSION DES ACTIVITES DE L'IRIC

Depuis lors, l'IRIC a étendu et prétend encore étendre certaines de ses activités par :

- a) l'Extension du caractère international de son corps enseignant
L'établissement dispose en plus du corps enseignant proprement national, d'un corps enseignant international :
- 1 - Professeur étranger Directeur des Etudes,
 - 1 - Professeur coopérant de nationalité française,
 - 1 - Maître de conférence de nationalité sierra-léonaise,
 - 1 - Chargé de cours de nationalité suisse,
 - 1 - et Chargé de cours franco-malien.

Le caractère international de ce corps enseignant pourrait s'affirmer d'année en année conformément à la vocation continentale, puis internationale de l'établissement.

b) L'Extension du caractère continental du personnel étudiant

L'IRIC a affirmé de plus en plus sa vocation continentale en ouvrant sans exclusive de langue, ses portes durant l'année 1977/78 aux étudiants de toutes les régions d'Afrique de 15 nations africaines :

Angola,	Tchad	Ghana
Bénin	Haute-Volta	Rwanda
Burundi	Cameroun	Tanzanie
Gabon	Nigéria	Empire Centrafricain
Niger	Soudan	Togo

c) Renforcement du caractère bilingue

Les enseignements se donnant dans les deux langues (anglaise et française), un renforcement du caractère bilingue de l'établissement et surtout de son personnel étudiant est attendu de l'installation prochaine de laboratoires permettant une intensification de la pratique des langues anglaise, française et peut-être arabe.

d) Renovation des programmes

Une réforme des programmes en cours va relancer deux filiales d'études distinctes :

- le cycle sélectif de MASTER en Relations Internationales (deux ans) et le cycle sélectif de Doctorat en Relations Internationales (trois ans), après soutenance d'une thèse de haut niveau, d'où une extension des activités d'enseignement,
- un cycle de formation diplomatique et de formation consulaire et de chancellerie surtout orientés vers le recyclage de jeunes fonctionnaires des relations extérieures.

C'est dans ces circonstances nouvelles que l'IRIC est amené à demander à l'OUA une subvention nouvelle d'appui au caractère continental de l'Institution (I) et d'appui à un enseignement et à une recherche sur les Relations Internationales de l'Afrique. (II)

I. SUBVENTION D'APPUI AU CARACTERE CONTINENTAL DE L'IRIC

L'appui du caractère continental de l'IRIC par l'OUA pourrait se faire :

- 1° Par la création à l'IRIC d'une chaire de Professeurs OUA pour un montant annuel de 4 500 000 FCFA (traitement, primes et frais de voyage compris).

Cette chaire serait occupée chaque année par un Professeur africain spécialiste des Relations Internationales ou de Science politique avec une possibilité de rotation régionale.

- 2° Par l'octroi annuel d'une trentaine de bourses d'études à des Etudiants sélectionnés par l'IRIC suivant des critères de représentativité régionale d'un montant d'environ 1 136 000 F par étudiant :

Le coût effectif d'un étudiant sur place se chiffrant de la manière suivante :

1. Allocation mensuelle	45.000 x 12 =	540 000
2. Allocation annuelle d'Equipement		30 000 F
3. Heures		30 000 F
4. Allocations familiales (12 mois) femme 5.000 F/mois enfants 5.000 F/mois pour trois enfants		96 000 F
5. Frais de scolarité		120 000 F
6. Charges imprévues		50 000 F
7. Contributions diverses frais médicaux assurance activités culturelles et excursions activités de plein air		120 000 F
8. Frais de transport		<u>150 000 F</u>
		1 136 000 F

soit 1 136 000 x 30 =

34 080 000 F

II. SUBVENTION D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHERCHE

A. Subvention à l'enseignement

La subvention d'appui à l'enseignement et à la recherche peut user à promouvoir :

1° un stage préliminaire de langue

Pour 40 Etudiants de 1ère Année et du Stage Diplomatique,

- honoraires pour professeurs 250 000 F
- matériels didactiques 1 000 000 F

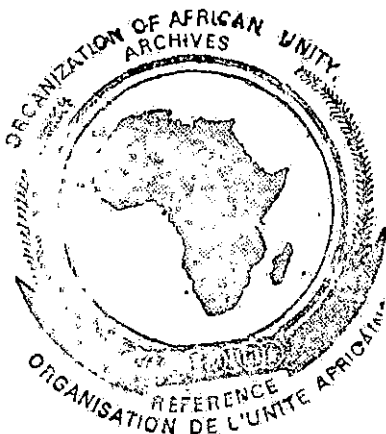
2° un échange de professeurs avec d'autres écoles diplomatiques africaines

2 000 000 F

- voyage
- perdiem
- honoraires

3° un voyage d'études pratiques à l'OUA pour 10 Etudiants du 3ème cycle ou stagiaires diplomatiques

2 500 000



..//..

Afin de promouvoir une recherche sur des problèmes de relations internationales intéressant spécifiquement l'Afrique, la subvention d'appui pourrait user :

- 1° à promouvoir un développement de l'embryon de Centre de documentation existant à l'IRIC en le spécialisant sur l'Afrique.
- 3 000 000 FCFA pour reconstituer de collections rares et de revues.
- 2° à octroyer
3 bourses d'études et de recherches pour les Professeurs et les Etudiants du 3ème cycle préparant une étude sur le système africain 2 000 000 FCFA
- 3° à appuyer par une modeste contribution le séminaire annuel de l'IRIC sur un thème intéressant étroitement l'Afrique..... 2 500 000 FCFA
- 4° à aider l'IRIC en association avec les autres écoles diplomatiques à lancer une "Revue Africaine des Relations Internationales" bilingue (anglais et français) 5 000 000 FCFA

Le montant de la subvention demandée se chiffrant à CINQUANTE SIX MILLIONS HUIT CENT TRENTE MILLE FRANCS CFA.

ainsi récapitulé :

<u>I. Subvention d'appui au caractère continental de l'IRIC</u>	
1 - Poste de Professeur OUA	4 500 000
2 - Trente bourses d'Etudes pour Etudiants de 3ème cycle ou stagiaires diplomatiques et consulaires	34 080 000
<u>II. Subvention d'appui à l'enseignement et à la recherche</u>	
<u>A. appui à l'enseignement</u>	
1. Stage préliminaires de langue pour Etudiants de 1ère Année	1 250 000 FCFA
2. Echange de Professeurs avec autres académies diplomatiques	2 000 000 FCFA
3. Voyages d'études 10 Etudiants à l'OUA	2 500 000 FCFA
<u>B. appui à la recherche</u>	
1. Développement du Centre de documentation	3 000 000 FCFA
2. Bourses d'études (Professeurs et Etudiants)	2 000 000 FCFA
3. Contribution pour séminaire annuel	2 500 000 FCFA
4. Revue africaine des Relations Internationales	5 000 000 FCFA
III. Subvention Totale	56 830 000 FCFA

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1978-02

Consideration of Application for Subvention by the International Relations Institute of Cameroon

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/9725>

Downloaded from African Union Common Repository